

Jean-Christophe Gay
19 mars 2009

Outre-mer à la dérive

Jean-Christophe GAY est professeur des universités (Nice-Sophia Antipolis) et codirige l'Atlas de la Nouvelle-Calédonie, au sein de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) à Nouméa. Il est l'auteur de L'Outre-mer français. Un espace singulier (Belin, 2008, réédition revue et augmentée) et il publie prochainement Les Cocotiers de la France. Tourismes en outre-mer (Belin).

La plupart de ses publications sont en ligne à l'adresse suivante :

www.mgm.fr/ARECLUS/page_auteurs/Gay.html

S'il y a au moins un point commun entre le mouvement des enseignants-chercheurs et la grève générale en Guadeloupe et en Martinique, c'est le peu d'estime que les contestataires ont pour leurs élus. Professeurs et maîtres de conférences n'ont guère confiance dans les équipes à la tête des universités, où règne le copinage ; les hommes politiques antillais semblent coupés de leurs citoyens qui ne les apprécient guère. Mais la ressemblance s'arrête là, car si le gouvernement a joué au pyromane avec son projet de réforme du statut des universitaires, il a endossé une nouvelle fois en outre-mer la tenue de pompier.

Un système économique vulnérable

A l'évidence, il existe des éléments socioculturels spécifiques aux DOM antillais pour éclairer cette crise, avec une opposition toujours vive entre descendants d'esclavagistes et descendants d'esclaves. On peut conseiller la lecture de l'ouvrage écrit par Michel Leiris il y a plus de un demi-siècle (*Contacts de civilisations en Martinique et en Guadeloupe*, Paris, UNESCO-Gallimard, 1955), toujours utile pour comprendre une société en pleine quête identitaire. Toutefois, au-delà de ce contexte antillais, il ne faut pas perdre de vue que c'est tout le système économique ultramarin qui est extrêmement vulnérable et au bord de l'abîme. Ces deux derniers mois aux Antilles ne sont finalement que le film en accéléré **des mouvements sociaux qui agitent depuis quelques temps déjà tout l'outre-mer**, avec grèves générales, manifestations contre la vie chère en Nouvelle-Calédonie, à Mayotte ou en Polynésie française, blocus de la Réunion et de la Guyane contre le prix excessif des carburants en novembre et décembre 2008, tout cela dans la plus grande indifférence des médias métropolitains. Certes, les grèves et les blocages routiers font depuis longtemps partie du quotidien de l'outre-mer - Martinique et Guadeloupe ne sont-elles pas appelées *strike islands* dans le monde anglophone américain -, mais ce que certains considéraient comme du « folklore » jusqu'aux événements antillais, traduit une exaspération grandissante.

La fracture entre surrémunérations et très bas salaires

Au cœur des revendications, il y a la question des prix et des salaires. Les agents titulaires de l'Etat et des collectivités locales, plus nombreux par rapport à la population active dans les DOM qu'en France métropolitaine, bénéficient de « surrémunérations » par rapport à la Métropole, allant de 40 % aux Antilles et en Guyane à 108 % dans les archipels éloignés de

Polynésie française (53 % pour la Réunion, 73 % dans le Grand Nouméa et 84 % à Tahiti). Ces valeurs reposent au départ sur la « sujétion particulière inhérente à l'exercice de la fonction publique outre-mer ». D'ailleurs, lorsqu'on y regarde de plus près, on se rend compte que subsiste encore cette dimension, puisqu'on est plus payé quand on est fonctionnaire en Brousse que dans le Grand Nouméa (+ 94 % contre + 73 % par rapport à la Métropole), aux Marquises qu'à Tahiti (+ 108 % contre + 84 %). En 1950, quand ces majorations de traitement ont été mises en place, il s'agissait d'attirer des Métropolitains, peu enclins à vivre dans des contrées lointaines et insalubres. L'incommodité ou l'isolement de l'outre-mer ont bien diminué et aujourd'hui nombre de ces territoires se sont transformés dans l'esprit des Occidentaux en paradis tropicaux et en destinations touristiques de rêve. Les conditions de vie actuelles ne semblent plus dissuasives et les différents ministères n'ont, en général, aucun mal à pourvoir les postes ultramarins, en faisant appel à des Métropolitains mais aussi et surtout en employant des personnes originaires d'outre-mer, eu égard à l'élévation considérable du niveau de formation, spécialement dans les DOM.

C'est durant les années 1960 et 1970, quand des progrès spectaculaires furent réalisés en matière de transport, de télécommunication et de services, que d'aucuns vont justifier ces majorations par le coût de la vie, sans qu'aucune observation continue et sérieuse soit menée pour le connaître précisément et pour évaluer le différentiel avec la Métropole. Ces surrémunérations ont eu tendance à se répandre, et dans le sillage de la Fonction publique, y compris hospitalière, et de l'Armée, de multiples entreprises publiques, La Poste, France Telecom, mais également Air France, les appliquèrent, jusqu'au secteur bancaire ou l'hôtellerie, par le truchement de conventions collectives. Ainsi, **ce dispositif, que d'aucuns qualifient de colonial, est aujourd'hui largement répandu et concerne une part notable de la population active, majoritairement d'origine locale**, alors que de nombreux journalistes parisiens bien-pensants ont abusivement opposé ces dernières semaines la population guadeloupéenne « misérable » à une caste de profiteurs Békés et de fonctionnaires métropolitains nantis.

Cette propagation des majorations de salaire n'a toutefois pas touché tout le monde, puisque les bas salaires sont au mieux identiques à la Métropole. Au début des années 1990, le SMIC domien était inférieur de près de un quart au SMIC métropolitain, et il a fallu attendre 1996 pour qu'il soit aligné sur celui-ci. Ailleurs, les salaires minima sont inférieurs à ceux de Métropole, la palme revenant probablement à Mayotte où le revenu d'un fonctionnaire d'Etat est cinq fois supérieur à celui d'un salarié du privé. On reconnaît ainsi à certains la cherté de la vie et pas à d'autres. Comment, face à une telle iniquité, ne pas être d'accord avec les syndicats guadeloupéens qui demandaient 200 € de plus par mois pour les bas salaires ?

Le cercle vicieux de la vie chère

L'autre volet du problème est donc la question de la vie chère. La formation des prix, comme on vient de s'en rendre compte à propos des carburants aux Antilles, est particulièrement opaque. Le détonateur de la crise antillaise a été le blocus de la Guyane en novembre-décembre 2008, qui a poussé les pouvoirs publics à réduire de 0,5 € par litre **le prix des carburants**, ceux-ci y ayant atteint des niveaux inconnus sur le reste du territoire national (1,77 € pour le litre d'essence et 1,55 € pour le gazole). Une telle victoire ne pouvait qu'inspirer des organisations syndicales antillaises souvent prêtes à en découdre, car héritière d'une culture de la rébellion remontant à la période de l'esclavage, et assurées de mobiliser une partie importante de la population.

Il semble assez évident que les surrémunérations ont des effets néfastes sur les prix et entretiennent la vie chère. L'Etat et quelques entreprises publiques enrichissent des importateurs et distributeurs fixant des marges bien plus élevées qu'en Métropole. **Outre-mer, le secteur de l'import-distribution est une poule aux œufs d'or.** Les élites locales d'origine européenne, cette oligarchie sucrière et esclavagiste dans les DOM (Békés et Gros-Blancs), l'ont bien compris, puisque leurs descendants contrôlent la grande distribution et les concessions automobiles pour leur plus grand profit mais pas forcément pour celui des consommateurs. Les hypermarchés affichent **des prix parfois ahurissants**, notamment dans le secteur alimentaire. Une loi de 2000 prévoyait la création d'un observatoire des prix et des revenus dans les DOM ; ce n'est qu'en 2007 qu'un décret a défini les modalités de mise en œuvre. Que de temps perdu alors que la situation ne faisait qu'empirer ! En effet, entre la perception de la vie chère et la réalité de celle-ci, il y a une différence, or c'est dans des secteurs sensibles comme l'alimentation, les loyers ou les carburants, que les prix se sont envolés ces dernières années. Et même si, d'après les rares études menées, la vie est environ 20 % plus chère dans les DOM qu'en Métropole, la population constate des prix dans l'alimentation exorbitants. Ainsi, une récente enquête de l'UFC-Que Choisir montrait qu'un même panier acheté dans des magasins de hard discount coûtait à la Réunion 81 % de plus qu'en Métropole et 132 % en Nouvelle-Calédonie (*Que Choisir*, n° 467, février 2009). L'absence d'une analyse officielle et reconnue par tous sur les écarts de prix avec la Métropole entretient donc le sentiment que le coût de la vie est exagéré, y compris pour les services. Par exemple, en Nouvelle-Calédonie l'abonnement mensuel à internet en ADSL coûte 100 € pour un débit de 1 Mo, soit environ le dixième du salaire minimum !

Cette situation des prix et des salaires en outre-mer est bien connue des responsables politiques locaux et nationaux, informés par plusieurs rapports au cours de la dernière décennie. Citons le rapport Fragonard, en 1999, [*Les Départements d'outre-mer : un pacte pour l'emploi*](#), le [*rapport du député UMP Marc Laffineur, en 2003, sur la fonction publique d'Etat et la fonction publique locale outre-mer*](#) et enfin le [*rapport du député communiste Jean-Pierre Brard, en 2007, relatif à l'amélioration de la transparence des règles applicables aux pensions de retraite et aux rémunérations outre-mer*](#). En aparté, nombre de politiciens avouent que les surrémunérations sont économiquement et socialement nocives. Ils savent également que les monopoles dans l'import-distribution sont synonymes d'abus en matière de prix, mais **qui aura suffisamment de courage pour s'attaquer frontalement au cercle vicieux salaires-prix ?** S'il est facile de s'en prendre aux Békés, on ne tient pas à se mettre à dos tous ceux qui ont une majoration de salaires : ce serait politiquement suicidaire. En 1996, Jean-Jacques de Peretti, ministre délégué à l'Outre-Mer, tenta dans les DOM de remettre en cause ces majorations, devenues « primes de vie chère », mais, face au tollé des syndicats de la fonction publique, il dut faire rapidement machine arrière.

Des décennies d'incohérence

Cette situation qui semble aujourd'hui bloquée, découle de décennies de politique économique incohérente à l'égard de l'outre-mer, devenu des sociétés de consommation fortement inégalitaires, gangrénées par le chômage, non compétitives et vivant essentiellement des transferts de l'Etat et de l'Union européenne, comme le prouvent des taux de couverture catastrophiques : certes 75% des importations (en valeur) sont couvertes par les exportations en Nouvelle-Calédonie, mais ce taux de couverture tombe à 20 % pour la Martinique, 16 % pour la Guyane, 12 % pour la Polynésie française, 7 % pour la Guadeloupe, 6 % pour la Réunion, et 2 % pour Mayotte. Les collectivités ultramarines françaises sont **les seuls territoires tropicaux dans le monde dont le niveau de vie élevé** (les PIB/habitant de la

Martinique et de la Guadeloupe sont certes inférieurs de un tiers environ à celui de la Métropole, mais trois fois supérieurs à ceux des Etats limitrophes de la Dominique ou de Sainte-Lucie), **ne repose pas sur le tourisme et/ou les services financiers**. Dans la Caraïbe, les Guadeloupéens et les Martiniquais font figure d'enfants gâtés. C'est d'ailleurs le voisinage avec la pauvreté, d'Haïti notamment, qui les détourne d'un réel désir d'émancipation, comme l'a prouvé le référendum de décembre 2003, par lequel la population a rejeté toute évolution statutaire, alors que la loi constitutionnelle de 2003 accroît les possibilités d'adaptation du droit commun dans les DOM. Le statu quo est encore plus flagrant à la Réunion, puisque ses élus ont d'emblée exclu cette île du dispositif ce qui, concrètement, signifie que son statut départemental ne peut évoluer, car figé par la Constitution.

Quand l'indépendance mauricienne, en 1968, poussa le nouvel Etat à sortir de la monoculture sucrière et à diversifier son économie en se tournant vers le tourisme - un investissement qui fut largement le fait des Mauriciens descendants des colons français qui contrôlaient le secteur sucrier -, à la Réunion, le transfert des bénéfices de la terre vers le tourisme fut tardif et limité, l'import-distribution étant jugé moins risqué et plus rentable. Entourées d'îles qui ont connu des réussites incontestables dans ce domaine (République dominicaine, Maurice, Fidji...), les destinations ultramarines, trop chères et pas toujours accueillantes, accumulent les contre-performances, y compris la Polynésie française qui n'arrive plus sur son seul renom à attirer en grand nombre les Nord-Américains. Partout, depuis plusieurs années, les flux de touristes et de croisiéristes stagnent ou baissent et les étrangers s'en détournent, souvent horrifiés par les tarifs. **Le cercle vicieux salaires-prix fait de ces îles les destinations tropicales au rapport qualité-prix parmi les plus mauvais du monde**. Les grands groupes hôteliers s'en défient, et d'imposants hôtels à l'abandon, vandalisés, taggés et squattés, dans les lieux touristiques les plus fameux (Pointe-du-Bout en Martinique, Saint-François en Guadeloupe, pointe Magnin à Nouméa) symbolisent l'ampleur de la crise actuelle. La défiscalisation, principal levier utilisé par les gouvernements de droite comme de gauche pour relancer l'économie en outre-mer n'a pas eu les effets escomptés, d'autant qu'une partie des capitaux a été détournée des vrais investissements touristiques pour se concentrer sur des projets hôteliers masquant des opérations immobilières.

Souhaitons que la victoire des syndicats antillais, si elle est totalement justifiée au regard des inégalités salariales criantes, ne soit pas comme celle du roi Pyrrhus 1er d'Epire, car l'augmentation des salaires rendra encore moins compétitive ces économies assistées. Pour que les choses évoluent réellement, **il faut que soit revue la relation infernale de la Métropole avec son outre-mer**, faite de mauvaise conscience, de repentance, de paternalisme et de désinvolture.